RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02764
Numéro SIREN : 499 253 060
Nom ou dénomination : ABM ENERGIE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/018529

1 **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ABM ENERGIE CONSEIL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Avenue LEONARD DE VINCI 31880 LA SALVETAT SAINT GILLES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 9 2 5 3 0 6 0 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2021

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 182	AC 1 182	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	134 383	AG 130 918	3 465
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	26 042	AQ 26 042	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 988	AS 1 988	
	Autres immobilisations corporelles	AT	305 553	AU 256 579	48 973
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	124	BE	124
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	15 374	BI	15 374
	TOTAL (II)	BJ	484 650	BK 416 712	67 938
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 082	BW	3 082
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 131 192	BY 28 997	1 102 195
	Autres créances (3)	BZ	497 504	CA	497 504
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	572 153	CE	572 153
	Disponibilités	CF	2 479 997	CG	2 479 997
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	4 683 931	CK 28 997	4 654 934
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 168 581	1A 445 709	4 722 872

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété .* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2 **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABM ENERGIE CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 181 379)	DA	181 379
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	18 138
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	1 469 578
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 321 357
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 990 453
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	292 525
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 439 876
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 732 419
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 722 872

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 732 419
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	17

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABM ENERGIE CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 4 722 873 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 321 358 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
  Logiciels : 1 an
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 183			1 183
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	127 726	6 658		134 384
Immobilisations incorporelles	**128 909**	**6 658**		**135 567**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	26 042			26 042
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 989			1 989
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 133	4 749		13 882
- Matériel de transport	52 973	45 085	20 380	77 679
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	210 534	3 458		213 992
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**300 672**	**53 292**	**20 380**	**333 584**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	125			125
- Prêts et autres immobilisations financières	15 333	3 433	3 392	15 375
Immobilisations financières	**15 458**	**3 433**	**3 392**	**15 499**
ACTIF IMMOBILISE	**445 039**	**63 383**	**23 772**	**484 650**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 658	53 292	3 433	63 383
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**6 658**	**53 292**	**3 433**	**63 383**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		20 380	3 392	23 772
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**20 380**	**3 392**	**23 772**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 183			1 183
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	125 178	5 741		130 919
Immobilisations incorporelles	**126 361**	**5 741**		**132 101**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	26 042			26 042
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 989			1 989
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 954	976		5 930
- Matériel de transport	40 907	9 787	4 791	45 911
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	199 250	5 488		204 738
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**273 142**	**16 250**	**4 791**	**284 611**
ACTIF IMMOBILISE	**399 503**	**21 991**	**4 791**	**416 712**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 644 072 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 375		15 375
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 131 193	1 131 193	
Autres	497 504	497 504	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**1 644 072**	**1 628 697**	**15 375**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	2 516
Total	**2 516**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
CREANCES CLIENTS DOUTEUSES	28 997
TOTAL	**28 997**

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La méthode de dépréciation est la suivante :

Créances supérieures à 2 ans = Dépréciation de 100 %

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 181 379,00 euros décomposé en 181 379 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 732 420 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	18	18		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 525	292 525		
Dettes fiscales et sociales	1 439 876	1 439 876		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**1 732 420**	**1 732 420**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 4 699
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 136
BANQUE - INTÉRETS COURUS À PAYER	18
CONGÉS À PAYER	104 550
PRIME, INTERESSEMENT A PAYER	596 753
CH.SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	35 637
CH.SOCIALES À PAYER	23 069
ETAT - CHARGES À PAYER	40 936
Total	**802 100**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2021
PRESTATIONS DE SERVICES	6 261 354
TOTAL	**6 261 354**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 8 240 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 42 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	24	
Employés	12	
Ouvriers		
Total	**42**	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensionjs, compléments de retraite et indemnités assimilées.

ABM ENERGIE CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 181 379 Euros
Siège social : Avenue Léonard de Vinci – ZAD du Thaure
31880 LA SALVETAT SAINT GILLES
499 253 060 RCS TOULOUSE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 MARS 2022

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021, s'élevant à 1 321 357,89 €, de la manière suivante :

- Un résultat de ..... 1 321 357.89 €
- Une somme de ..... 600 000.00 €

  à la distribution de dividende,

  montant versé à l'associée unique : 600 000.00 €
- Une somme de ..... 453 320.56 €

  au remboursement du compte courant d'associé du même montant,
- et le solde, soit ..... 268 037.33 €

  au compte "Autres Réserves".

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 3.31 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 30/09/2020

- Dividende global distribué : ..... 500 000.00 €
- soit, par titre : ..... 2.76 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% : ..... 500 000.00 €

Exercice : 30/09/2019

- Dividende global distribué : ..... 400 000.00 €
- soit, par titre : ..... 2.21 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% : ..... 400 000.00 €

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué : ..... 500 000.00 €
- soit, par titre : ..... 2.76 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% : ..... 500 000.00 €

L'associée unique